

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 11 mars 2024

Résolution: CA24 22 0056

---

**Proclamation reconnaissant mars, Mois de la sensibilisation au myélome multiple**

Attendu que le myélome multiple est un cancer qui prend naissance dans les plasmocytes, un type de globules blancs qui fabriquent des anticorps aidant à combattre les infections et se retrouvant principalement dans la moelle osseuse et dans certains autres tissus et organes;

Attendu que selon la Société canadienne du cancer, plus de 4 000 personnes ont reçu un diagnostic de myélome multiple en 2022, soit 11 personnes par jour;

Attendu que, selon un récent rapport de Statistiques Canada, l'incidence du myélome augmente maintenant à un rythme plus rapide que tout autre type de cancer chez les hommes, et est le deuxième cancer ayant la plus forte croissance chez les femmes;

Attendu que le myélome frappe des gens de 20 à 90 ans;

Attendu l'importance de sensibiliser davantage la population à ce cancer qui demeure encore à ce jour incurable et est la deuxième forme la plus répandue de cancer du sang;

Attendu l'importance de sensibiliser et de conscientiser la population à cette maladie dévastatrice, afin qu'on puisse détecter et traiter plus tôt les nouveaux cas;

Attendu qu'en 2022, un nombre record de municipalités au Canada ont reconnu le mois de mars comme le Mois de la sensibilisation au myélome multiple;

Attendu que l'objectif de Myélome Canada soit d'étendre cette reconnaissance à l'échelle nationale;

Il est résolu :

Que le maire Benoit Dorais proclame mars, Mois de la sensibilisation au myélome multiple;

D'inviter d'autres municipalités à adhérer à la campagne de sensibilisation 2024 afin qu'un plus grand nombre de personnes soient vigilantes face aux signes et symptômes, souvent vagues, favorisant un diagnostic précoce.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

10.13

Benoit DORAIS

\_\_\_\_\_  
Maire d'arrondissement

Sylvie PARENT

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 14 mars 2024